La FNPPSF défend ce à quoi vous tenez !

La mer est un espace de liberté très convoité, au point que ce milieu fragile est parfois maltraité, surexploité et mis en péril. Afin de conserver et de préserver cet espace et de défendre nos droits, la FNPPSF doit s'engager et se mobiliser sur tous les fronts : la défense de nos libertés et de nos droits de navigation, de pêche et d'accès à la mer ; la promotion de la plaisance et de toutes les pêches de loisir en mer : à pied, du bord ou en bateau ; la protection de la faune et de la flore, du littoral, de l'environnement et du cadre de vie, le maintien et l'amélioration de notre sécurité ; la mise en place d'une gestion maîtrisée de l'exploitation des ressources marines. Elle participe, au niveau départemental, régional, national, européen et aussi international, à tous les débats, à toutes les décisions et à toutes les actions concernant la pêche en mer de loisir et la plaisance.
Mais tous ces combats, toutes ces actions, ne peuvent être correctement menés que si nous constituons un front commun et uni. Chaque adhésion, chaque nouveau membre nous donne un poids et une force supplémentaire pour faire valoir nos droits et établir un nouveau modèle de pêche durable, dans le respect des traditions. Votre participation et votre soutien comptent ! C'est avec vous que nous pourrons évoluer vers cet idéal.

En quelques mots…

Créée en 1972, la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers (FNPP) devient en 1996 la FNPPSF (Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France).
Présente sur l'ensemble des côtes françaises et représentant à ce jour plus de 250 associations et près de 30.000 adhérents, la FNPPSF a vocation à rassembler tous les plaisanciers : les pêcheurs en bateau et du bord, les pêcheurs à pied, les pêcheurs novices et les plus confirmés mais aussi tous les plaisanciers navigateurs et amoureux de la mer. La FNPPSF a pour rôle essentiel de promouvoir la pêche de loisir en mer sous toutes ses formes et la plaisance dans toute sa diversité.
Elle défend les droits des usagers et incite aussi chacun d'entre eux à un comportement responsable.
Dans cet esprit, la FNPPSF a signé en juillet 2010, avec les deux ministères concernés et les quatre autres fédérations représentatives de la plaisance et des pêches de loisir, une charte d'engagement pour une pêche éco-responsable.
Elle a aussi distribué sur l'ensemble du littoral plus de 400.000 guides destinés à sensibiliser tous les pratiquants aux bonnes pratiques sans oublier les autres supports qu'elle distribue depuis près de dix ans : plaquettes et règles "Respectons les tailles", guides des bonnes pratiques, pieds à coulisse, flyers...

Une charte mer pour une pêche responsable.

Grâce notamment à l'action de la FNPPSF, la mise en place d'un permis de pêche en mer a été écartée. Les cinq fédérations représentatives des pêches de loisir en mer ont signé en juillet 2010 la charte d'engagement pour une pêche de loisir en mer éco-responsable. Cette charte constitue une étape importante pour le maintien et le développement d'une pêche de loisir libre, propre et durable. Soyez respectueux de la réglementation en vigueur et de l'environnement. Respectez nos recommandations mentionnées sur nos plaquettes, nos règles « Respectons les tailles » et dans notre guide des Bonnes Pratiques. Réservez le produit de vos pêches à votre stricte consommation familiale. Les orientations futures de la pêche de loisir dépendent pour beaucoup de votre attitude et de l'observation de règles simples que vous devez absolument respecter.

Pour y parvenir la charte prévoit les dispositions suivantes :

- Une déclaration gratuite et obligatoire impliquant une information systématique sur les règles et les bonnes pratiques à observer.
- Le marquage d'une nageoire pour les poissons les plus couramment pêchés par les pêcheurs plaisanciers de manière à en interdire la vente.
- Le principe d'une période de repos biologique pour les espèces menacées ou très ciblées.
- La lutte accrue contre le braconnage avec, entre autre, la mise en place d'une convention contre la vente illicite des produits de la mer dans tous les départements littoraux.
- Le renforcement de l'information et de la sensibilisation sur le terrain, avec, en corollaire, une meilleure représentation des fédérations de pêcheurs plaisanciers auprès des pouvoirs publics et la mise en place de comités de suivi sur l'ensemble du littoral.

PLAISANCE

Susciter l'engouement et faire découvrir la pêche en mer et la plaisance est essentiel pour que ce loisir continue à se développer harmonieusement dans les années à venir et pour les générations futures.
C'est dans ce souci de partage et d'échange que la FNPPSF souhaite s'ouvrir à de nouveaux publics, pour leur communiquer cette même passion qui nous anime.

Salons

La FNPPSF est présente sur la plupart des grands salons qui concernent la plaisance et la pêche de loisir. Ces manifestations sont pour nous une occasion unique de vous rencontrer, de présenter la fédération mais aussi de dialoguer, d'entendre vos préoccupations et vos souhaits. Les salons nous permettent aussi de rencontrer les différents acteurs du nautisme (Ministères, associations, entreprises, industries…), de confronter nos visions, de les alerter sur certaines problématiques, d'élaborer des axes communs de travail et de mutualiser nos efforts pour les concrétiser.

Sensibiliser le jeune public et les moins jeunes…

Initier les enfants à la pêche en mer, leur faire découvrir ce loisir en contact direct avec la nature, ce bonheur qui succède à l'observation, à la recherche, à l'attente, à la persévérance, mais aussi leur apprendre que ce plaisir ne se pratique pas sans responsabilités…Tel est le message que transmet la FNPPSF tout particulièrement aux jeunes comme à tous les pratiquants. Dans cet esprit, la FNPPSF organise donc régulièrement des interventions dans les collèges et lycées et des ateliers de formation à la pêche, par le biais de ses nombreuses associations. Il s'agit d'enseigner aux enfants et aux jeunes les techniques de pêche et les gestes essentiels de sécurité, mais aussi de les sensibiliser au respect de l'environnement et à la réglementation en vigueur. Cette démarche s'avère cruciale pour sauvegarder le milieu marin, sa beauté, sa diversité, car les enfants d'aujourd'hui seront ceux qui donneront l'exemple aux pêcheurs de demain…

ENVIRONNEMENT

Les plaisanciers et pêcheurs en mer sont, avant tout, des acteurs attentifs, qui observent sans cesse notre environnement. La raison en est simple : cette qualité est à la base de la pratique de notre passion. Avec le temps et l'expérience, nous aiguisons nos connaissances et notre conscience de la fragilité du milieu marin. Nous sommes donc au premier plan pour participer à la protection de l'environnement et être les propagateurs de bonnes pratiques. Notre présence au bord de l'eau, ou sur l'eau, permet de sensibiliser les nouveaux venus qui connaissent peu le milieu marin. Les plaisanciers sont les sentinelles de la bande côtière.

Repos biologique

En 2000, notre fédération déposait déjà un manifeste auprès des instances européennes visant à protéger le bar pendant la période de reproduction. Depuis, cette idée a fait son chemin. De nombreux pêcheurs professionnels et notamment les ligneurs y sont aujourd'hui eux aussi favorables. Nous tenons, par ailleurs, à saluer l'initiative de quelques grands distributeurs consistant à ne plus commercialiser certaines espèces pendant la période concernée et à promouvoir l'élevage des poissons herbivores. La FNPPSF note avec satisfaction que l'interdiction des pêches intensives sur les frayères a été retenue dans le cadre du Grenelle. Elle souhaite que cette mesure soit mise en place le plus rapidement possible.

Opération « Respectons les Tailles »

Depuis plusieurs années, la FNPPSF s'est engagée dans une grande opération de sensibilisation pour le respect des tailles minimales de capture, mesure essentielle pour la sauvegarde des espèces marines.
Les plaquettes et les règles « Respectons les Tailles », les pieds à coulisse spécialement conçus pour la mesure des coquillages et des crustacés sont aujourd'hui connus et utilisés sur l'ensemble du littoral français. Nous avons l'intention de poursuivre cette opération par un affichage systématique sur tous les lieux de vente et d'accès à la mer…

SECURITE

La sécurité : l'affaire de tous…
La sécurité, votre sécurité, est notre préoccupation de tous les jours.
Nous avons enfin obtenu la gratuité de la VHF et ainsi participé à sa généralisation. Nous avons également obtenu que les titulaires du permis côtier soient dispensés du certificat restreint de radio-téléphoniste (CRR).

Nous avons activement participé à la simplification des textes concernant le matériel de sécurité (D240). Le texte actuel donne dans l'ensemble satisfaction. Nous sommes à votre écoute et vos remarques alimentent notre réflexion et nos actions à venir.

La réforme des permis de conduire les bateaux à moteur et notamment la prise en compte du tissu associatif et de nos formateurs bénévoles constituent des acquis dont nous pouvons être fiers. Nous allons ainsi pouvoir prolonger nos actions de sensibilisation et de formation à la sécurité en mer.

Le dossier concernant l'élimination des moyens pyrotechniques à l'étude depuis trop longtemps doit être repris et clarifié. La situation actuelle n'a que trop duré !

N'oubliez jamais que le port du VFI peut vous sauver la vie. Nous vous conseillons de le porter systématiquement et notamment lorsque vous êtes seul à bord ou dans votre annexe.

Notre guide des bonnes pratiques contient une multitude de petits conseils qui pourront peut-être vous sauver la vie. Procurez-vous le vite et suivez nos recommandations…avant qu'il ne soit trop tard.

Informer, simplifier et responsabiliser pour que la sécurité devienne l'affaire de tous…tel est notre objectif.

Le guide des Bonnes Pratiques

Un mode d'emploi pour une pêche récréative plus sûre et soucieuse de l'environnement

La FNPPSF a organisé une vaste campagne d'information sur tout le littoral, avec la distribution de plus de 400.000 exemplaires gratuits de son Guide des Bonnes Pratiques. Cette opération qui a reçu le soutien de nombreux Conseils généraux et régionaux mais aussi de sponsors privés, a pour objectif de sensibiliser les pêcheurs plaisanciers occasionnels à des pratiques propres, durables et respectueuses de la biodiversité et de l'environnement en général. Ce guide des bonnes pratiques, truffé de bons conseils et de précautions à observer, est distribué partout sur notre littoral. Un carnet de route indispensable pour bien préparer ses excursions de pêche, qu'elles soient à pied, du bord ou en bateau…

PECHE PLAISANCE, la revue de tous les plaisanciers

Revue officielle trimestrielle de la FNPPSF, « Pêche Plaisance » est une mine d'informations pour tous les pêcheurs en mer et les plaisanciers. Elle aborde de nombreuses thématiques : les actualités nationales et régionales, des reportages sur les différents types de pêche, des conseils techniques, des astuces pratiques, le point sur la législation, la navigation, la vie des ports et des gens de mer… Cette revue vous informe des dernières nouveautés, des différentes avancées et vous donnera toutes les clés pour approfondir vos connaissances et découvrir de nouveaux horizons. La façon la plus simple pour vous abonner est d'adhérer à une association affiliée à la FNPPSF. Vous pouvez consulter la liste des associations en cliquant sur la rubrique « les associations » sur notre site www.fnppsf.fr. Vous pouvez aussi adhérer individuellement ou souscrire un simple abonnement en remplissant le bulletin d'abonnement ci-après. Dès la réception de votre cotisation, vous recevrez régulièrement votre revue à domicile.

PLAISANCIERS NAVIGATEURS : La FNPPSF se bat aussi pour vous !

La FNPPSF s'est beaucoup battue pour la pêche de loisir en mer mais aussi pour tous les plaisanciers. Nous comptons, en effet, parmi nos membres de nombreux passionnés de voile récréative et de croisière. La FNPPSF a pour vocation d'aider et de défendre tous les plaisanciers, navigateurs ou pêcheurs, notamment sur les aspects liés à l'environnement, la sécurité et la navigation. La fédération se mobilise ainsi pour améliorer le fonctionnement des CLUP (Comité local des usagers permanents) et des conseils portuaires et proposer des solutions aux problèmes de fonctionnement et de gestion des zones portuaires : places dans les ports et aires de carénage insuffisantes, attitudes inacceptables de certains gestionnaires et administrateurs, gestion et transparence des listes d'attente, augmentation abusives de tarifs, services de traitement des eaux usées et de récupération des déchets inappropriés…La FNPPSF vous épaule et se bat aussi à vos côtés pour voir se développer de nouvelles infrastructures et de nouvelles pratiques adaptées dans le cadre d'un développement harmonieux et durable. Trois commissions permanentes ont été spécialement créées pour répondre à ces problématiques : une commission « environnement », une commission « sécurité » et une commission « gestion des infrastructures portuaires ». Navigateurs, plaisanciers pêcheurs ou pêcheurs plaisanciers, la FNPPSF est à votre écoute et défend vos intérêts.

NOS PARTENAIRES

Le CSNPSN : Le Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et des Sports Nautiques est une structure avant tout consultative. Il constitue une force de proposition, une antichambre où les dossiers sont peaufinés puis remontés vers les ministères concernés. La FNPPSF est présente dans chacune des commissions et groupes de travail. Son président est membre du CSNPSN et préside la Commission Pêche.

La SNSM : La SNSM et la FNPPSF s'associent pour sensibiliser le grand public au respect des règles de sécurité : échanges d'information au travers de nos revues respectives, journées de sécurité organisées en commun sur l'ensemble du littoral, campagnes d'affiches…

Nos partenaires européens : Aujourd'hui la plupart des décisions importantes concernant notre activité sont prises au niveau européen dans le cadre de la Commission Pêche à Bruxelles. Notre fédération est membre de l'EAA (European Anglers Alliance). Notre participation active au sous-groupe mer est pour nous la meilleure façon d'être présents et de représenter les pêcheurs en mer français au niveau européen. Nous avons aussi l'objectif avoué de participer à l'émergence d'une structure capable de rassembler tous les pêcheurs en mer d'Europe de manière à encore mieux faire valoir nos droits et nos valeurs.

La FIN : La fédération des Industries Nautiques (FIN), dont la FNPPSF est membre partenaire, a pour missions principales de défendre, représenter et promouvoir tous les métiers du secteur nautique français, sur le territoire national et à l'étranger.

Le Crédit Maritime : Le Crédit Maritime apporte son soutien financier à la FNPPSF dans ses actions de sensibilisation auprès du grand public et propose à ses adhérents des produits et services spécifiques à taux préférentiels.

Autres partenariats : La FNPPSF a de nombreux autres partenaires : Aviva, Editions Ouest-France, Econav, SNPPB…

« Nous espérons que la lecture de cette plaquette de présentation vous aura apporté les informations que vous souhaitiez ; vous voilà peut-être maintenant convaincu de la nécessité d'une démarche collective. Ne laissez pas vos questions, vos doutes et vos inquiétudes sans réponses. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, à consulter notre site fnppsf.fr, à nous écrire ou à nous rendre visite.

Nous avons besoin de vous mais vous avez aussi besoin de nous…

Rejoignez-nous avant qu'il ne soit trop tard, avant que la mer ne soit devenue une vaste étendue d'eau salée, polluée et désertique. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons faire valoir nos droits et nos valeurs, plus nous pourrons nous faire entendre…

Merci de votre soutien. A bientôt… »

Jean Kiffer, Président de la FNPPSF

A quoi servira votre cotisation de 12 € ?

La FNPPSF est entièrement administrée par des bénévoles. Les cotisations constituent la principale ressource financière de la fédération et permettent et de financer les nombreuses actions entreprises : 5,50 euros sont alloués au frais de fonctionnement : administration, frais de communication, déplacements divers, frais de gestion, campagnes de sensibilisation et 6,50 euros à la réalisation (conception, impression, routage et frais postaux) de la revue Pêche Plaisance. Cette cotisation vous donne droit à tous les services proposés par la fédération (assurances, informations techniques et juridiques, aides et interventions éventuelles de nos experts…) et le droit de vote lors de nos assemblées générales.
12 euros pour être informés, représentés, défendus…

Comment adhérer ?
Consulter le site : www.fnppsf.fr, onglet « Rejoignez-nous »…pour renseignements complémentaires, contacter : FNPPSF Secrétariat : 02 98 35 02 81 ou fnppsf@wanadoo.fr